

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	adre réservé à l'autorité en	vironnementale					
Date de réception : 24/06/2019	Dossier complet le : 24/06/2016		N° d'enregistrement : F09319P0206				
1. Intitulé du projet  Création d'une parcelle de vigne cultivé (pare-feux) sur le site de l'Angueiroun							
Creation d'une parceile de vigne cuttive (pa	re-reux) sur le site de l'Angue	eiroun					
2. Identification du  (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du  (ou des) pétitionnaire(s)							
2.1 Personne physique							
Nom	Prénom						
2.2 Personne morale	ahâtaru angustrarun						
Dénomination ou raison sociale  Nom, prénom et qualité de la personne	château angueiroun eric dumon						
habilitée à représenter la personne morale	enc admon						
RCS / SIRET 7 8 3 0 4 5 5	1 1 0 0 0 1 2	Forme juridique s	ociété civille				
Joigne	z à votre demande l'ann	exe obligatoire n	°1				
3. Catégorie(s) applicable(s) du tablea			2-2 du code de l'environnement et				
	dimensionnement correspon		A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH				
N° de catégorie et sous catégorie			seuils et critères de la catégorie res nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)				
Rubrique 47, sous <del>-</del> rubrique a	Défrichement de 5,8 ha en v	ue de plantation de v	vigne dans le cadre des pare-feux				
Coul Ry Brillian A	agricoles de Bormes les Mim	osas					
Sous Rubrique A							
The state of the s	4.0						
Doivent être annexées au présent formul	4. Caractéristiques généro		ormulairo				
4.1 Nature du projet, y compris les évente		ia robrique a. r do r	omoiane				
Défrichement d'un espace de forêt/maquis		de Provence. Remoc	delage du terrain pour créer des				
parcelles viticoles exploitables.							

4.2 Objectifs du projet  Mise en culture de parcelles de vignes en Zone agricole inconstructible Al du PCU. L'objectif est d'augmenter le potentiel de production AOC du domaine et aussi de créer un pare feu agricole.
production 700 du domaine et aussi de creer un pare leu agricole.
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
Le défrichement sera réalisé par une entreprise spécialisée.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation  Plantation de vignes

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?  La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).  En 2005 une demande défrichement a été autorisé pour ce projet mais nous n'avons pas pu le mener à bien.								
Ce projet est soumis à une nouvelle demande de défrichement.								
	ojet et superficie globale de l'opération - préciser							
	eurs caractéristiques	Valeur(s)						
5,8 hectares dont à peu près 4,8 ha plantés en vigne et 1 ha de tournières 58000 m2								
4.6 Localisation du projet								
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques Long. 6_°2	20'02"E Lat. 43°08'38"N						
Domaine de l'Angueiroun, 1077 chemin de l'angueiroun, 83230 Bormes les Mimosas  Parlulu G 6 4 5	Point d'arrivée : Long°_	'_"_Lat°" '"_Lat°'"						
	I							
Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6  4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? Oui Non X  4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non X								
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?								

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprochar des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de carlographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html">http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html</a>. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-ii :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'Intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		×	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	×		Commune de Bormes les Mimosas
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		P.R.R. Inondation approuvé P.P.R.I. qui a été annulé par la C.A.A. Marseille P.P.R.I. approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	_	×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		×	
D'un site classé ?		×	

6. Carac	6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles				
	6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :				
	ices potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×		
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×		
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		×		
	Est-II déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×		
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X		
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		X		

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	Zone Al du PLU qui sera mis en culture. Transformation de 5,8 ha d'espace naturel forestier en zone agricole
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	×		Risque feux de forêts
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		×	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	×	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	 X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	×	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	
Cadre de vie / Population			×	
6.2 Les incide approuvés Oui	ences du projet ident ; ? Non × Si oui, décri			cont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
43 les incide	nces du projet identifi	ées ကျ	A 1 so	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décri			

né	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les el égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joir ne annexe traitant de ces éléments) :	
en La	7. Auto-évaluation (facultatif)  J regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation en l'avironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.  mise en culture de ces terrains ne nécessite pas une évaluation environnementale. La nature présente est peu dense avec elques pins maritimes malades, une autorisation de défrichement avait déjà été accordé pour mise en culture.	on
L		
	8. Annexes	
8.	8. Annexes  1 Annexes obligatoires	
8.		
8.	1 Annexes obligatoires	X
	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » -	X
1	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir	
1 2 3	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le	X
1 2 3	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé :  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	×
1 2 3 4	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des	×

8.2 Autres a	nnexes volontairement fransmises par le maître d'ouvra	ge ou pétitionnaire
Veuillez con parties auxo	npléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes join juelles elles se rattachent	tes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les
	Objet	
Plans de situat	tion	
Plan localisatio	on photos	
3 photos		
	9. Engagement et sig	nature
Je certifie su	r l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	×
Fait à	Bormes les Mimosas	le. 22 mai 2019
Signature	CHÂTEAU ANGUE IS OF THE NAME OF THE PROPERTY OF THE NAME OF THE PROPERTY OF TH	
	Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus	

